



## Circulaire 9243

du 24/04/2024

Appel à candidatures pour la fonction de Chargé(e) de mission –  
Conseiller(ère) aux pratiques pédagogiques

WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 23/04 /2024
Information succincte	<i>Wallonie Bruxelles Enseignement recherche des chargé.e-s de mission pour la Cellule de soutien et d'accompagnement – Direction Générale du Pilotage et des Affaires Pédagogiques</i>
Mots-clés	Recrutement – Charge de mission – Appel à candidats – Réserve de recrutement – Direction Générale du Pilotage et des Affaires Pédagogiques – Pratiques pédagogiques - WBE

## Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
<b>Wallonie-Bruxelles Enseignement</b>	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)  Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé  Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur

## Signataire(s)

WBE - M. Olivier SOUMERYN-SCHMIT, Directeur général de l'Organisation et des Finances

## Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
CARLIER François	Direction générale du Pilotage et des Affaires Pédagogiques ad intérim	02/4133857 francois.carlier@cfwb.be



WALLONIE-BRUXELLES  
**ENSEIGNEMENT**

# Appel aux candidats à la fonction de Conseiller(ère) aux pratiques pédagogiques

DATE DE PUBLICATION : 23-04-2024

Rédacteur : Fodé Touré

Madame, Monsieur,

Wallonie Bruxelles Enseignement lance un appel à candidatures pour la fonction de **Conseiller(ère) aux pratiques pédagogiques (H/F/X)** à conférer par charge de mission, pour travailler au sein de la [Cellule de Soutien et d'Accompagnement](#) et encore mieux soutenir les équipes pédagogiques et les enseignants.

**6 emplois sont à pourvoir**, dans les orientations suivantes :

- 1 – Instituteur maternelle
- 1 – Professeur de cours généraux DI de langues modernes (langue germanique)
- 1 – Professeur de cours généraux Formation Historique, Géographique, Sciences humaines et économiques (FHGSE)
- 1 – Professeur de cours généraux Formation Manuelle Technique Technologique et Numérique (FMTTN)
- 1 – Professeur de cours généraux DS Physique (0,5 ETP)
- 1 – Professeur de cours généraux DI-DS Education Physique (0,5 ETP)

Le **profil de fonction** détaillé, contenant les critères de recevabilité et tous les éléments pratiques pour un dépôt de candidature ainsi que le dossier de candidature à compléter sont disponibles à [cette adresse](#) sur le site internet de WBE (Rubrique « Emploi dans l'Administration WBE » → « Chargés de mission » → « Conseiller(ère) aux pratiques pédagogiques »).

Les personnes intéressées, **qui n'auraient pas encore déposé leur candidature dans le cadre de l'appel permanent** en vue de constituer la réserve de recrutement, sont invitées à postuler **avant le 20 mai 2024, en effectuant la démarche suivante :**

1. Se rendre sur [la page dédiée à l'offre d'emploi](#) et cliquer sur « Je postule »
2. Compléter le dossier de candidature, télécharger leurs documents et attestations, et remplir le formulaire

**Une candidature peut toujours être déposée en dehors du présent appel à candidats, en suivant la même démarche décrite ci-dessus.** Dès qu'un emploi sera déclaré vacant, les candidats correspondant au profil recherché pourront être contactés pour la suite de la procédure.

Je vous invite à assurer une large diffusion du présent appel auprès des membres du personnel de votre établissement.

Dès à présent, je vous remercie de votre collaboration.  
Pour le Directeur général, Olivier SOUMERYN-SCHMIT,

Laura FORREST  
Directrice générale adjointe - Experte  
Service général des Ressources humaines



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

APPEL À CANDIDATURES

# CHARGÉ(E) DE MISSION – CONSEILLER(ÈRE) AUX PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

## NOTRE INSTITUTION

Wallonie Bruxelles Enseignement (WBE) est le plus important pouvoir organisateur d'enseignement dans l'espace belge francophone. Notre organisme rassemble 365 établissements scolaires et 150 institutions apparentées (internats, centres PMS, etc.), répartis sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce service public accueille plus de 211 000 élèves ou étudiants de la maternelle à l'enseignement supérieur et emploie plus de 30 000 personnes. WBE, c'est aussi 3.200.000 m<sup>2</sup> de bâtiments scolaires distribués sur 800 sites géographiques.

La mission générale est de participer à l'organisation, à la bonne marche et au développement au quotidien de l'enseignement organisé par WBE et de tous ses établissements d'enseignement, cela au bénéfice de tous ses membres des personnels et, à travers eux, de tous ses élèves et de tous ses étudiants.

Dans le cadre de sa transformation, et des différents projets menés dans le secteur de l'enseignement dont notamment le Pacte pour un enseignement d'excellence, WBE est à la recherche de nouveaux collaborateurs pour l'aider à mener à bien son évolution et ses missions de pouvoir organisateur.

Dans ce contexte, WBE recherche régulièrement de nouveaux **Conseillers(ères) aux pratiques pédagogiques**, dans les orientations suivantes :

- Instituteur maternel
- Instituteur primaire (+ Enseignement spécialisé (ES))
- Maître spécial éducation Physique et psychomotricité
- Maître spécial Philosophie et Citoyenneté
- Educateur
- Professeur de cours généraux DI Français (+ES)
- Professeur de cours généraux DS Français
- Professeur de cours généraux DI Mathématique (+ES)
- Professeur de cours généraux DS Mathématiques
- Professeur de cours généraux DI Langues modernes
- Professeur de cours généraux DS Langues modernes
- Professeur de cours généraux DI Sciences
- Professeur de cours généraux DS Biologie-Chimie

- Professeur de cours généraux DS Physique
- Professeur de cours généraux DI Sciences Humaines
- Professeur de cours généraux DI-DS Education Physique
- Professeur de cours généraux DI-DS Histoire-Sciences sociales
- Professeur de cours généraux DI-DS Géographie
- Professeur de cours généraux DI-DS Sciences économiques
- Professeur de cours généraux DI-DS CPC
- Professeur de cours généraux DI-DS Langues anciennes
- Professeur de cours généraux Formation Manuelle Technique Technologique et Numérique (FMTTN)
- Professeur de cours généraux Formation Historique, Géographique, Sciences humaines et économiques (FHGSE)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 1 (+ES)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 2 (+ES)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 3 (+ES)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 4 (+ES)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 5 (+ES)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 6 (+ES)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 7 (+ES)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 8 (+ES)

## DIRECTION & SERVICE

La **Direction générale du Pilotage et des Affaires pédagogiques** est responsable de l'organisation, l'opérationnalisation et l'amélioration continue du pilotage des établissements de WBE ainsi que du développement professionnel et de l'accompagnement des personnels pédagogiques et de direction. Elle est également responsable de la politique pédagogique et d'amélioration de la qualité des établissements de WBE.

Au sein de la Direction générale du Pilotage et des Affaires pédagogiques, la **Cellule de Soutien et d'Accompagnement** est chargée de :

- D'offrir son appui aux écoles pour l'élaboration de leur Plan de Pilotage.
- D'accompagner et suivre la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs.
- D'apporter son appui aux écoles pour rédiger leur proposition de dispositif d'ajustement et accompagner et suivre la mise en œuvre du protocole de collaboration.
- De conseiller et accompagner les directions, les enseignants, les équipes éducatives et les écoles suite à une visite de l'Inspection ou des constats du pouvoir organisateur.
- De conseiller, accompagner et soutenir le déploiement d'une approche intégrée du numérique.
- D'accompagner et soutenir les directions dans le déploiement du travail collaboratif.
- De soutenir les écoles dans la construction de leur projet d'établissement.
- De soutenir l'implantation des programmes et l'innovation pédagogique.
- D'accompagner ou superviser des groupes d'enseignants qui construisent collectivement des démarches pédagogiques, des outils pour leur cours.
- De participer à l'analyse des besoins de formation des enseignants.
- D'assister les écoles et les équipes dans le travail d'autoanalyse des résultats lors des évaluations externes non certificatives.
- Apporter son appui à la mise en œuvre du PECA.
- d'exercer toute autre mission qui est lui confiée par ou en vertu d'une disposition décrétole ou réglementaire.

La cellule sera composée à terme d'environ 75 conseillers au soutien et à l'accompagnement.

Conformément à l'article 5 2° du Décret du 28 mars 2019 chaque Cellule de soutien et d'accompagnement est composée d'au moins un Conseiller au soutien et à l'accompagnement coordonnateur.

<https://www.wbe.be/csa/>

# FONCTION

Le(la) Conseiller(ère) au soutien et à l'accompagnement veille par son action individuelle ou collective à rencontrer chacune des missions qui relèvent de la Cellule. Il ou elle est chargé(e) principalement d'aider, de soutenir et d'accompagner les équipes de direction et les équipes éducatives.

## OBJECTIFS DE LA FONCTION

Aider, soutenir et accompagner les équipes de direction et les équipes éducatives des écoles. A ce titre, il ou elle veille à :

- mettre son savoir et son expérience pédagogiques au service des équipes éducatives et pédagogiques d'écoles ou de groupes d'écoles dans une perspective d'amélioration de la qualité de la formation assurée aux élèves sans toutefois imposer ses propres pratiques ;
- soutenir l'implantation des programmes et l'innovation pédagogique ;
- accompagner ou superviser des groupes d'enseignants qui construisent collectivement des démarches pédagogiques, des outils pour leurs cours ;
- conseiller et accompagner les directions, les enseignants, les équipes pédagogiques et les écoles pour lesquels soit WBE soit l'Inspection a constaté des faiblesses ou des manquements, en tenant compte des constats posés, des observations relevées et, s'il échet, des pistes d'amélioration ;
- assurer une veille permanente relative à l'évolution des techniques et des réglementations dans les matières dont vous avez la charge ;
- représenter WBE dans divers groupes de travail.

## TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

En tant que Conseiller(ère) aux pratiques pédagogiques, vous serez amené(e) à :

- **Vous mettez votre savoir et votre expérience pédagogiques au service des équipes éducatives et pédagogiques d'écoles ou de groupes d'écoles dans une perspective d'amélioration de la qualité de la formation assurée aux élèves :**
  - Vous vous rendez dans les écoles et établissez un dialogue avec les équipes accompagnées ;
  - Vous élaborez des ressources pédagogiques ;
  - Vous proposez des outils et ressources aux équipes.
- **Vous soutenez l'implantation des programmes et l'innovation pédagogique ;**
- **Vous accompagnez ou supervisez des groupes d'enseignants :**
  - Vous organisez et pilotez des groupes de travail ;
  - Vous accompagnez ou supervisez des groupes d'enseignants qui construisent collectivement des démarches pédagogiques, des outils pour leurs cours ;
  - Vous assistez les écoles et les équipes pédagogiques dans le travail d'autoanalyse des résultats obtenus par leurs élèves lors des évaluations externes ;
  - Vous accompagnez et soutenez les directions dans le développement du travail collaboratif et d'une approche intégrée du numérique.
  - Vous soutenez les équipes dans l'élaboration de scénarisations pédagogiques incluant l'outil numérique

- Vous conseillez et accompagnez les directions, les enseignants, les équipes pédagogiques et les écoles pour lesquels soit l'Inspection soit WBE a constaté des faiblesses ou des manquements en tenant compte des constats posés, des observations relevées et, s'il échet des pistes d'amélioration :
  - Vous prenez connaissance des constats et recommandations ;
  - Vous soutenez les équipes afin de pallier aux manquements constatés ;
  - Vous mettez en œuvre les recommandations ;
  - Vous participez à l'analyse des besoins de formation des enseignants et faire des suggestions en vue d'élaborer le plan de formation de l'école ;
  - Vous soutenez les équipes à mettre en œuvre ces recommandations.
  
- Assurer une veille permanente relative à l'évolution des techniques et des réglementations dans les matières dont vous avez la charge :
  - Vous vous informez sur l'évolution des dispositifs relatifs aux pratiques collaboratives et à leur accompagnement ;
  - Vous vous familiarisez de façon continue aux divers outils relatifs à la gestion de projets ;
  - Vous assurez le monitoring des projets selon les indicateurs définis par Wallonie Bruxelles Enseignement ;
  - Vous actualisez vos connaissances de façon soutenue.
  
- Vous représentez WBE dans divers groupes de travail :
  - Vous apportez un appui administratif relatif à la réalisation de documents formels propre à Wallonie Bruxelles Enseignement.

Cette liste des tâches n'est pas exhaustive.

## PLUS D'INFO SUR LA FONCTION ?

Prénom NOM | Coordonnateur de la Cellule de Soutien et d'accompagnement  
 Courriel : Prénom.NOM@cfwb.be

## PROFIL

### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

#### 1. DIPLÔME REQUIS

Vous êtes, au minimum, en possession du **diplôme de l'enseignement supérieur de type court (bachelier/graduat)** ou de son équivalence reconnue par le 'Service de la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes étrangers d'enseignement supérieur' de la Communauté française au moment de la candidature.

ET

Vous êtes en possession d'un **titre pédagogique** (Instituteur/CAP/Agrégation/...).

Pour les diplômes obtenus dans une autre langue que le français, une attestation de votre connaissance de la langue française délivrée par le Selor suite à un test linguistique (article 7) est requise (pour l'obtenir : inscription en ligne sur le site du Selor ([www.selor.be](http://www.selor.be)))

Pour les diplômes obtenus hors Belgique, une attestation d'équivalence du diplôme de la Communauté française est requise (pour l'obtenir: 02/690.89.00 Service de l'équivalence des diplômes/Service de la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes étrangers d'enseignement supérieur).

## 2. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE :

Vous disposez d'une expérience professionnelle pertinente de **minimum 8 années dans le secteur de l'enseignement**, dans un des domaines suivantes :

- Enseignement fondamental ;
- Enseignement secondaire.

## 3. SITUATION D'EMPLOI :

Pour être admis à la sélection, vous devez être **nommé(e) à titre définitif à temps plein dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles**, en activité de service ou en disponibilité par défaut d'emploi.

Les emplois vacants sont accessibles prioritairement aux candidats internes, soit nommés dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (WBE).

## 4. EXPÉRIENCES ET QUALIFICATIONS SOUHAITÉES :

Une expérience professionnelle au sein de **Wallonie-Bruxelles Enseignement** constitue un atout important.

Une expérience professionnelle en **gestion de projet** constitue un atout.

Une expérience professionnelle en **formation d'adultes** constitue un atout.

Une expérience professionnelle dans le cadre des **missions collectives déployées au sein d'un établissement scolaire** (réfèrent pour les membres du personnel, chargé de coordination pédagogique ...) constitue un atout.

# COMPÉTENCES

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- **Analyser l'information** : Vous analysez de manière ciblée les données et jugez d'un œil critique l'information.
- **Résoudre des problèmes** : Vous traitez et résolvez les problèmes de manière autonome, cherchez des alternatives et mettez en œuvre des solutions.
- **Soutenir** : Vous accompagnez les autres, servez de modèle et les soutenez dans leur fonctionnement quotidien.
- **Conseiller** : Vous fournissez des conseils à vos interlocuteurs et développez avec eux une relation de confiance basée sur votre expertise.
- **Travailler en équipe** : Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
- **Agir de manière orientée service** : Vous accompagnez des usagers internes et externes de manière transparente, intègre et objective, leur fournissez un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs.
- **Faire preuve d'engagement** : Vous vous impliquez dans le travail en donnant toujours le meilleur de vous-même en cherchant à atteindre la meilleure qualité et en persévérant même en cas d'opposition.
- **S'auto-développer** : Vous planifiez et gérez de manière active votre propre développement en fonction de vos possibilités, intérêts et ambition, en remettant en question de façon critique votre propre fonctionnement et en vous enrichissant continuellement par de nouvelles idées et approches, compétences et connaissances.

## COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Vous démontrez de bonnes connaissances règlementaires, en matière :
  - de connaissances du décret du 03/05/2019 portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun et plus spécifiquement le livre 2 du tronc commun ;
  - de connaissances du décret spécial du 7/2/2019 portant création de l'organisme public chargé de la fonction de pouvoir organisateur de l'enseignement organisé par la Communauté française ;
  - de l'avis n°3 du groupe central du Pacte pour un Enseignement d'Excellence du 7/03/2017 ;
  - de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25/05/1998 fixant les projets éducatif et pédagogique de l'Enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécial, organisé par la Communauté française ;
  - du décret cellule ;
- Vous avez des connaissances approfondies des programmes WBE en lien avec la fonction sollicitée ;
- Vous avez de bonnes connaissances des pratiques et méthodologies pédagogiques analysées à la lumière des résultats de la recherche scientifique et de la scénarisation pédagogique intégrant l'outil numérique ;
- Vous avez une bonne maîtrise des techniques d'expression écrite ;
- Vous avez une bonne maîtrise des techniques d'expression orale.

Les compétences en gras et la motivation sont considérées comme particulièrement importante pour la fonction et ont une valeur plus importante dans le score final de la sélection.

## CONDITIONS D'AFFECTATION :

Si vous êtes lauréat(e), vous devrez - *pour pouvoir entrer en fonction* – remplir [certaines conditions d'affectation](#).

Vous devrez également - *pour être affecté(e)* - **ne pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire** durant les 5 dernières années et **ne pas avoir reçu la mention « Insuffisant »** au dernier bulletin de signalement.

En outre, si vous êtes nommé(e) dans l'enseignement subventionné, vous devrez - *dans le mois qui suit votre entrée en fonction* - signer un document marquant explicitement :

- Votre adhésion **aux Projets éducatif et pédagogique de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécial(isé), organisé par la Communauté française** tel que défini par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 mai 1998 fixant les projets éducatif et pédagogique de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécial(isé), organisé par la Communauté française ;
- Votre engagement à **respecter le Décret du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté française**.

Si vous refusez de signer ledit document, vous ne pourrez pas être maintenu(e) en fonction.

# NOTRE OFFRE

## CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ENGAGEMENT

Wallonie Bruxelles Enseignement (WBE) constitue **une réserve de recrutement** à laquelle il sera fait appel en cas de vacance d'emploi, pour les orientations suivantes :

- Instituteur maternel
- Instituteur primaire (+ Enseignement spécialisé (ES))
- Maître spécial éducation Physique et psychomotricité
- Maître spécial Philosophie et Citoyenneté
- Educateur
- Professeur de cours généraux DI Français (+ES)
- Professeur de cours généraux DS Français
- Professeur de cours généraux DI Mathématique (+ES)
- Professeur de cours généraux DS Mathématiques
- Professeur de cours généraux DI Langues modernes
- Professeur de cours généraux DS Langues modernes
- Professeur de cours généraux DI Sciences
- Professeur de cours généraux DS Biologie-Chimie
- Professeur de cours généraux DS Physique
- Professeur de cours généraux DI Sciences Humaines
- Professeur de cours généraux DI-DS Education Physique
- Professeur de cours généraux DI-DS Histoire-Sciences sociales
- Professeur de cours généraux DI-DS Géographie
- Professeur de cours généraux DI-DS Sciences économiques
- Professeur de cours généraux DI-DS CPC
- Professeur de cours généraux DI-DS Langues anciennes
- Professeur de cours généraux Formation Manuelle Technique Technologique et Numérique (FMTTN)
- Professeur de cours généraux Formation Historique, Géographique, Sciences humaines et économiques (FHGSE)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 1 (+ES)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 2 (+ES)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 3 (+ES)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 4 (+ES)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 5 (+ES)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 6 (+ES)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 7 (+ES)
- Professeur de cours techniques ou de Pratique professionnelle Secteur 8 (+ES)

Si, à l'issue d'une sélection, vous êtes déclaré(e) lauréat(e) de la sélection, vous serez engagé(e) en qualité de Conseiller(ère) aux pratiques pédagogiques dans le contexte d'une **charge de mission** telle que définie par le décret du 24 juin 1996 portant réglementation des missions, des congés pour mission et des mises en disponibilité pour mission spéciale dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, avec un barème de traitement identique à celui de la fonction de nomination à titre définitif.

**Rémunération** : Le candidat retenu bénéficiera d'une échelle identique à l'échelle de nomination.

**Durée** : 12 mois renouvelable par période de 2 ans.

**Régime de travail** : 38h/semaine (applicable à l'administration) ; Le régime de vacances annuelles est celui applicable à l'établissement d'affectation.

**Type de travail :** Itinérant. La résidence administrative de l'agent est fixée à son domicile.

La fonction nécessite des déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. **Vous devez donc impérativement être en possession d'un permis B, ainsi que d'un véhicule personnel.**

## AVANTAGES

- Horaire de travail variable ;
- Titres-repas d'une valeur de 6,60 € par jour presté (avec retenue de 1,24 €) ;
- Allocation mensuelle de 86.76€ brut ;
- Indemnisation forfaitaire mensuelle des frais de bureau de 50 € ;
- Remboursement des frais de déplacement à effectuer dans le cadre de la mission au taux kilométrique en vigueur pour les agents de WBE (plafond à 14 000 km/an);
- Gratuité des transports en commun pour les déplacements domicile-travail ;
- Assurance hospitalisation à un tarif avantageux via le Service social (la prime de base est gratuite) ;
- Indemnité vélo (24 centimes par kilomètre) ;
- Possibilités de formations.

## COMMENT POSTULER ?

Pour postuler, veuillez envoyer votre candidature comportant impérativement les documents suivants :

- Un dossier de candidature selon le modèle prescrit ;
- Une copie du [DIPLOME REQUIS \(OU DE SON ÉQUIVALENCE\)](#)
- Une [PREUVE DE NOMINATION](#) ;

Complétez [le formulaire sur notre site](#) et joignez-y les documents requis.

## ET APRÈS LA CANDIDATURE ?

Après avoir postulé, vous recevrez un accusé de réception. Votre candidature sera alors conservée dans la liste des candidats **durant maximum 2 ans** à dater de l'envoi.

Par la suite, lorsqu'un poste de Conseiller ou Conseillère aux Plans de Pilotage et Contrats d'Objectifs sera déclaré vacant, la procédure se déroulera de la manière suivante :

### Etape 1 - Vérification des conditions de participation.

Lors de l'ouverture d'un poste, il sera en premier lieu vérifié si **les candidats ayant postulé pour l'orientation considérée** répondent aux conditions requises mentionnées, à savoir :

- **Expérience requise**
- **Diplôme requis**
- **Nomination à titre définitif.**

Nous vous conseillons d'accorder une attention particulière à la description de vos expériences professionnelles dans votre C.V. Ce sont ces données qui sont utilisées par nos responsables de sélection pour le screening qualitatif des C.V.

Les candidats qui ne répondent pas à ces conditions en seront informés par courriel, et ne seront plus repris dans la liste des candidats.

## **Etape 2 - Consultation des candidats**

Les candidats recevables ayant postulé pour l'orientation considérée pourvoir seront ensuite consultés par courriel et pourront marquer leur intérêt ou non pour l'emploi ouvert.

En fonction du nombre de candidats ayant marqué leur intérêt pour l'emploi ouvert, le jury de sélection pourra décider d'admettre prioritairement aux étapes suivantes de sélection, les candidats internes (nommés dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (WBE)).

En fonction du nombre de candidats, le jury pourra également limiter les candidatures retenues pour la suite de la procédure de sélection aux candidats démontrant la plus grande adéquation avec les critères annoncés dans l'appel (2. Expérience requise et 4. Expériences et qualifications souhaitées).

## **Etape 3 - Sélection**

Les candidats admis pour la suite de la procédure seront invités à participer aux épreuves de sélection. Ces épreuves consistent généralement en :

### **Test(s) écrit(s)**

Dans la plupart des sélections, vous devrez passer un test écrit. Cet examen, adapté au poste, vise à évaluer si vos compétences techniques et/ou comportementales répondent aux exigences de la fonction.

Ce test écrit peut être éliminatoire ou non. S'il est éliminatoire, en fonction de vos résultats, vous pourrez être invité(e) à passer l'entretien de sélection.

### **Entretien de sélection**

Dans toutes les procédures, un entretien devant un jury de sélection est organisé. Cet entretien porte sur votre motivation et sur vos compétences par rapport aux exigences de la fonction.

Nous vous conseillons de bien vous préparer à cet entretien et de vous renseigner, notamment, sur WBE et sur ses missions.

Vous serez averti(e) - par mail lors de l'ouverture effective d'un emploi - du déroulement précis de la procédure.

## **Etape 4 – Après la procédure de sélection ?**

Les candidats sont classés par ordre de points.

Priorité à l'engagement sera donnée aux lauréats internes (nommés dans l'enseignement organisé).

Les candidats ayant échoué à la procédure ne seront plus repris dans la liste des candidats et ne seront plus consultés.

Les candidats classés mais qui ne sont pas en ordre utile pour être affectés à un emploi seront conservés dans une liste de lauréats valable 2 ans, à laquelle il pourra être fait appel en cas de nouvelle vacance d'emploi sans autre épreuve de sélection.